Argentan INTERCOM

Intercom MAGAZINE

Journal d'Argentan Intercom
mai 2017 - n°42

Transition énergétique

Argentan Intercom, territoire à énergies positives

Sur les 33 millions d'euros dépensés chaque année par les habitants et les entreprises du territoire, seuls 15% sont considérés d'origine renouvelable. Labellisé *Territoire en transition énergétique* par l'état et la région, Argentan Intercom s'est engagé à intensifier la production d'énergie renouvelable et développer l'efficacité énergétique dans les secteurs énergivores. Rénovation de l'éclairage public, construction de bâtiments à énergies positives, actions auprès des entreprises et des habitants, panneaux solaires, développement de la filière bois énergie bocagère,... sont autant de chantiers qui seront engagés en 2017. Présentation de ce vaste programme de la transition énergétique.

CENTRE AQUATIQUE
Toutes les écoles du territoire iront à la piscine

ÉCONOMIE
Une aide à l'immobilier pour les entreprises

Suivez l'actualité
d'Argentan Intercom
et de ses équipements communautaires,

à bientôt sur facebook !

www.facebook.com/argentanintercom
www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom
www.facebook.com/conservatoireargentanintercom
www.facebook.com/mediathequesargentanintercom

édito

Argentan Intercom, la dynamique est lancée

Six mois après son installation, Argentan Intercom est en pleine action. Les vice-présidents se sont saisis des réflexions et des projets à engager, chacun dans leur domaine de compétence. Ils s'appuient sur les commissions pour débattre et proposer des décisions entérinées ensuite par le bureau ou le conseil communautaire. Ces dernières jouent un rôle majeur dans les réflexions de fond à mener, c'est le cas notamment de la commission voirie qui travaille actuellement au retour ou non de cette compétence aux communes.

Depuis janvier dernier, plusieurs grands chantiers ont été enclenchés : je pense notamment à la prise en main de la compétence tourisme avec la parution d'un premier guide touristique intercommunal ; l'adoption d'une carte scolaire à l'échelle de notre nouveau territoire ; la concrétisation du projet de pôle de santé avec le choix du projet architectural ; la poursuite des projets de montée en haut débit des sous-répartiteurs en partenariat avec le département ; etc.

Le développement économique reste ma priorité. Le contexte de ce début d'année, avec la fermeture de l'entreprise Amcor, confirme la nécessité de rester vigilant et de renforcer notre présence auprès des entreprises locales. J'adresse mon soutien aux salariés et je les assure de notre engagement à leur côté.

Enfin, je tiens à remercier le personnel d'Argentan Intercom qui a accompli un travail très important ces six derniers mois pour mettre en place une nouvelle organisation de l'établissement. Je n'ignore pas que cet exploit s'est réalisé parfois dans des conditions extrêmement difficiles.

Laurent Beauvais,
président d'Argentan Intercom

RÉFORME TERRITORIALE

Le tourisme devient une compétence intercommunale

◆ Haras national du Pin, mémorial de Montormel, Écouché – petite cité de caractère, châteaux, musées, circuits, nature remarquable,... Le territoire regorge de trésors à découvrir et à faire connaître. Avec la fusion des intercommunalités et le transfert de la compétence tourisme, Argentan Intercom assure désormais le développement et la promotion touristique sur l'ensemble de son périmètre. Pour cette première année de fonctionnement, l'équipe s'est fixé comme objectif de rassembler et de fédérer un maximum d'acteurs du tourisme afin de bâtir un projet commun, autour d'une identité restant à définir.

Dans le cadre de la mise en application de la réforme territoriale inscrite dans la loi Notre[1], les offices de Tourisme ont été transférés, au 1er janvier 2017, des communes aux intercommunalités. Argentan Intercom assume désormais cette nouvelle compétence.

L'accueil des visiteurs est assuré, toute l'année, par l'équipe d'Argentan et, l'été, pour les quatre autres bureaux touristiques des communes d'Écouché-les-Vallées, Rânes, Trun et Chambois, par des bénévoles et des saisonniers.

La compétence tourisme consiste aussi à fédérer tous les acteurs du territoire (hébergement, restauration, sites, associations, loisirs, ...) autour d'une ambition commune : Développer l'offre touristique et faire venir plus de visiteurs. Il s'agit de développer une véritable filière économique.

"La définition d'un projet commun passe par des partenariats avec les instances départementales et régionales avec lesquelles une concertation est en cours en vue de renforcer l'offre touristique du territoire", complète Philippe Toussaint, vice-président délégué au tourisme.

L'office de Tourisme se veut être un lieu d'information et de promotion ouvert à tous. N'hésitez pas à vous y rendre et à faire partager votre amour de la région. Dès à présent, un guide touristique d'Argentan et sa région a été édité. Par ailleurs, un site internet et une page Facebook seront créés pour la saison prochaine.

De g. à d. : Laurence Villedieu, responsable du service tourisme, Nadège Vivier – Natassia Sobecki – Angélique Loisel, agents de promotion touristique et Philippe Toussaint, vice-président délégué au tourisme.

> Renseignements office de Tourisme
Chapelle St-Nicolas Place du marché
61200 Argentan
Tél. : 02.33.67.12.48
www.facebook.com/argentanintercom/

Qr code du guide touristique à scanner

1-Nouvelle Organisation Territoriale de la République

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Argentan Intercom, territoire à énergies positives

◆ Les collectivités territoriales sont devenues des acteurs incontournables de la lutte contre le changement climatique. Elles ont de nombreuses responsabilités en matière d'énergie et d'environnement, depuis l'établissement des règles locales d'urbanisme (PLUi[1]), en passant par la collecte et le traitement des déchets, les transports, la protection des espaces naturels,... Elles agissent indirectement sur plus de 50% des émissions totales de gaz à effet de serre. Argentan Intercom a fait du développement durable un axe stratégique prioritaire. À travers une politique ambitieuse, l'EPCI[2] souhaite inscrire la transition énergétique dans son développement économique et territorial.

L'accord de Paris sur le climat signé à l'issue de la COP21[3] en 2015 prévoit la limitation de la hausse des températures à 2° d'ici 2100. La réduction des gaz à effet de serre en est l'enjeu majeur. La loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte est la déclinaison française de ces objectifs mondiaux. Elle engage la France vers un mode de développement respectueux de l'environnement, à la fois sobre et efficace en énergie, en émissions de gaz à effet de serre et en consommations de ressources. Elle prévoit le remplacement progressif des énergies fossiles par des sources d'énergies renouvelables pour la quasi-totalité des activités humaines (transports, industries, éclairage, chauffage,...). L'état a mis en place des financements exceptionnels pour les collectivités qui veulent aller de l'avant et prendre des initiatives.

ARGENTAN INTERCOM, UN TERRITOIRE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Argentan Intercom mène, depuis 2011, une réflexion sur la question énergie-climat. Chaque année, le territoire dépense plus de trente-trois millions d'euros en achat d'énergies. Seulement 15% sont considérés d'origine renouvelable (hors transports). La facture énergétique d'Argentan Intercom s'élève à un million d'euros. Avec l'augmentation annoncée du coût des énergies dans la prochaine décennie, la facture devrait augmenter de 10 à 15%.

En 2014, le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a lancé le programme "Territoires à énergie positive pour la croissance verte"[4]. Ce vaste plan consiste à encourager les collectivités dans leurs démarches en faveur de la transition énergétique. C'est dans ce contexte qu'Argentan Intercom a présenté sa candidature. "Il était de notre responsabilité de proposer un plan d'actions pour notre territoire mais aussi pour la planète. La période qui s'ouvre à nous va être décisive. Collectivement, nous avons tous la possibilité d'œuvrer pour le monde", commente Jean-Kléber Picot, vice-président délégué au développement durable. La communauté de communes s'est ainsi engagée à intensifier la production d'énergie renouvelable, développer l'efficacité énergétique dans les secteurs énergivores et démocratiser la sobriété énergétique. Depuis juillet 2016, elle fait partie des 500 territoires lauréats du label TEPCV. À ce titre, le ministère de l'Environnement lui a accordé près d'un million d'euros d'aides afin de mettre en œuvre la transition énergétique et devenir un véritable territoire à énergie positive[5].

Parallèlement, suite à un appel à projet régional, Argentan Intercom est labellisé "Territoire en transition énergétique". Via un programme ambitieux de quatorze actions, l'EPCI inscrit plus encore sa volonté de maîtriser les consommations et dépenses énergétiques à l'échelle du territoire. Des opérations seront ainsi conduites en direction des particuliers mais également des entreprises. "Avec le label TEPCV et le label régional, nous allons pouvoir décliner un plan d'actions, à la fois, pour le compte de la collectivité mais également, directement auprès des administrés", poursuit l'élu.

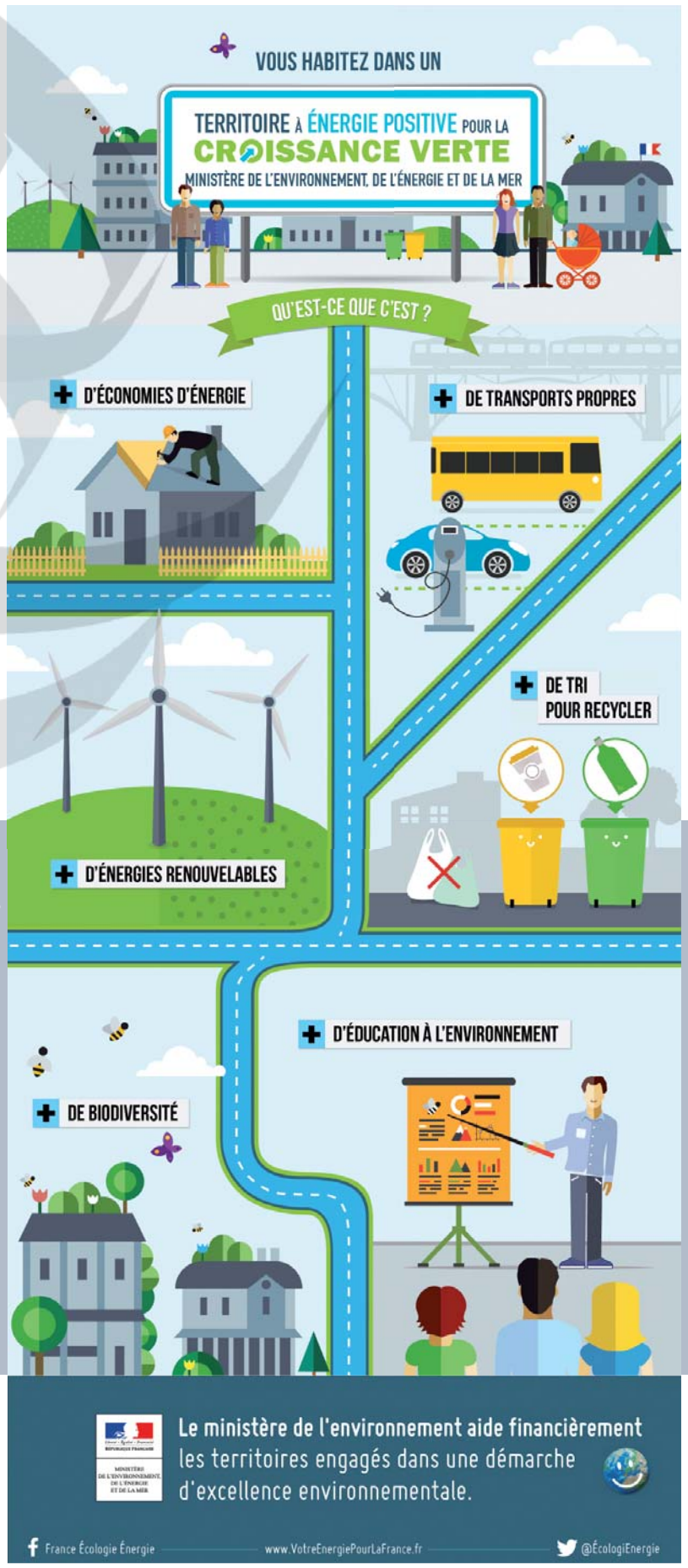

Répartition de la consommation énergétique sur le territoire

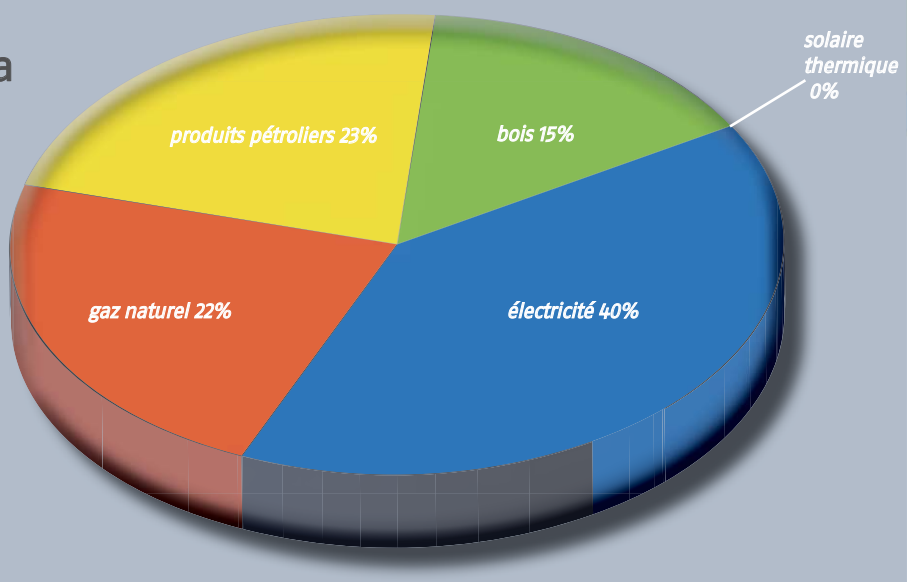

VERS UNE MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES

Argentan Intercom souhaite contribuer à l'émergence de nouveaux modèles de consommation à faible empreinte écologique. L'objectif avoué est de réduire les besoins en énergie sur le territoire et d'en développer la production à partir des ressources renouvelables locales. L'intercommunalité s'est d'ores et déjà engagée dans un vaste plan d'actions. Il vise les domaines de l'habitat, de l'entreprise, du patrimoine de la collectivité, des énergies renouvelables et s'interroge sur l'organisation de ses moyens.

La rénovation de l'éclairage public

En 2016, Argentan Intercom[6] a réalisé un diagnostic de son réseau d'éclairage public. Cet inventaire a permis de dresser un état des lieux précis des 4 702 points lumineux et 249 armoires de commande électrique. Sur la totalité du parc, 25% sont considérés comme vétustes et très énergivores. D'ici mai 2018, près de 1 200 points lumineux seront remplacés par des luminaires à LED. Ces travaux, d'un montant d'un million d'euros sont éligibles au TEPCV qui couvrira 80 % des dépenses. L'économie attendue sur cette opération est de l'ordre de 60%. Fin juin, Argentan Intercom va expérimenter l'extinction de l'éclairage public sur Sarceaux et certains quartiers d'Argentan. "L'ensemble de ces dispositifs devrait permettre de réaliser une économie annuelle de 150 000€", complète le vice-président.

La construction de bâtiments à énergies positives

D'ici 2019, deux bâtiments à énergies positives seront construits. D'un point de vue environnemental, ces équipements consommeront autant d'énergie qu'ils en produisent. Ils concernent l'école d'Écouché-les-Vallées et le pôle de santé d'Argentan.

LES GRANDS PROJETS POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE D'ICI 2018

JUIN 2017	SEPTEMBRE 2017	OCTOBRE 2017	HIVER 2017- 2018	1ER TRIMESTRE 2018	2E TRIMESTRE 2018
Début du programme de rénovation et d'extinction de l'éclairage public (fin mai 2018)	Présentation des esquisses du futur PSLA d'Argentan	Livraison de la chaudière aux bois déchiquetés de Trun	Réalisation de la thermographie aérienne des habitations d'Argentan	Construction du PSLA (livraison fin 2018)	Installation des panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles
Reconduction des permanences avec l'espace info-énergie	Recrutement des particuliers pour le "Défi familles à énergie positive"	Livraison du bâtiment de stockage des boues		Construction de l'école d'Écouché-les-Vallées (livraison début 2019)	Réalisation des diagnostics énergétiques des entreprises
Distribution gratuite d'ampoules à LED					
Lancement de l'opération "Isoler ses combles pour 1€"					

En février dernier, Argentan Intercom a obtenu 588 000 € d'aides supplémentaires pour mettre en œuvre la transition énergétique sur son territoire. Jean-Kléber Picot, vice-président délégué au développement durable, s'et rendu au ministère de l'Environnement pour signer l'avenant à la convention TEPCV.

École d'Écouché-les-Vallées :
Actuellement les écoles publiques sont sur deux sites distincts. L'ex-cdc des courbes de l'Orne avait engagé un projet de construction d'une école maternelle impliquant un regroupement scolaire sur le site des élémentaires. Argentan Intercom poursuit cette action. Le futur bâtiment, conçu pour limiter au maximum le rejet de gaz à effet de serre tant dans sa conception que dans son fonctionnement, sera livré pour la rentrée de septembre 2018. D'une superficie de 540 m², il permettra d'accueillir 4 classes.

PSLA [7] :
Pour lutter contre la désertification médicale, Argentan Intercom porte un projet de PSLA sur Argentan. Vingt praticiens ont déjà émis le souhait d'intégrer ce dispositif. La construction du Pôle de Santé répond aux actions inscrites dans le cadre du TEPCV. Le PSLA sera une vitrine en termes d'urbanisme, de construction durable et de production d'énergies renouvelables. Anticipant les futures normes sur la réglementation thermique, il répondra aux critères BEPOS[8]. Les premières esquisses du bâtiment seront connues début septembre. Les travaux, d'une durée d'un an, devraient débuter début 2018.

La redynamisation du centre-ville

À l'instar des villes moyennes, Argentan connaît, depuis 2000, une désertification de son centre-ville et un déclin démographique important. Aujourd'hui, de nombreux logements et commerces sont vacants et des espaces publics méritent d'être requalifiés. Un appel à candidature a été lancé par la communauté de communes afin de réaliser une étude de redynamisation du centre-ville prenant en compte la transition énergétique (rénovation du patrimoine bâti, modifications de la circulation, voies douces,...). Le cabinet retenu devra simultanément réaliser une étude d'implantation d'un marché couvert et de réaménagement des abords de la place du marché.

L'exemplarité énergétique du patrimoine bâti d'Argentan Intercom et de la Ville d'Argentan

À elles seules, Argentan Intercom et la ville d'Argentan se partagent plus de 100 000 m² de bâtiments. Depuis 2016, les deux collectivités ont mutualisées leurs moyens afin de créer un service commun dédié à la gestion du patrimoine bâti. Ainsi, elles ont réalisé un diagnostic complet de leur patrimoine immobilier. Cette étude a permis, à la fois, de dresser un inventaire précis du parc, mais également, d'en connaître l'état de vétusté afin d'anticiper les futurs usages et travaux. Différents scénarios prospectifs sur le devenir de certains bâtiments ont ainsi pu être établis. Par ailleurs, afin de mieux connaître et comprendre ses dépenses d'énergies, Argentan Intercom va recruter un économe de flux. Cette action, financée à 80% par le TEPCV, permettra d'analyser les consommations. L'objectif est triple. Il vise à réaliser des économies, optimiser les consommations et améliorer les performances énergétiques. L'installation d'un récupérateur de calories sur la centrale d'air et le remplacement des projecteurs du centre aquatique en sont une illustration concrète. Grâce à ces travaux, l'établissement vise une économie annuelle de l'ordre de 37% sur le poste d'éclairage et de 15% sur la consommation de chauffage. Parallèlement, la communauté de communes s'engage dans l'électromobilité et va développer un parc de véhicules électriques.

Les actions pour les habitants et les entreprises du territoire

Dans le cadre du label régional " Territoires en transition énergétique", Argentan Intercom s'est engagé à mener des actions auprès des particuliers. Dans un premier temps, L'EPCI va renforcer son partenariat avec l'espace info-énergie[9] qui assure déjà 2 permanences mensuelles gratuites en habitat. Lors des permanences des 14, 21 et 28 juin, l'EIE distribuera gratuitement sur rendez-vous (et sous conditions de ressources) cinq ampoules à LED. Entre juin et septembre, propriétaires et locataires pourront s'inscrire à l'opération "Isolation des combles à 1€". Dans le courant de l'hiver 2017-2018, une thermographie aérienne d'Argentan sera réalisée afin de mesurer le niveau de déperdition de chaleur des habitations. Toujours en partenariat avec l'EIE, la communauté de communes va recruter, à partir de septembre, des "Familles à énergie positive". Des volontaires, réunis en équipes, font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau, en appliquant quotidiennement des gestes simples. Les familles réalisent généralement environ 12% d'économies sur leurs consommations énergétiques, soit environ 200€, par an et par foyer. L'EIE proposera également des animations de sensibilisation lors de balades thermiques, visites de bâtiments exemplaires, cafés de la rénovation, salon d'habitat...
À partir de 2018, un diagnostic expérimental sera proposé aux entreprises du territoire qui souhaitent optimiser leurs dépenses d'énergies. Le service développement économique portera cette action afin d'accompagner les entreprises dans leurs projets de transition énergétique.

LE DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un territoire à énergie positive pour la croissance verte est un territoire d'excellence de la transition énergétique et écologique qui produit autant d'énergie qu'il n'en consomme. Pour atteindre cet objectif, Argentan Intercom doit développer la production d'énergies renouvelables et accompagner les porteurs de projets. Dans un souci d'exemplarité, l'EPCI engage, dès à présent, trois grands projets faisant appel au solaire et au bois. Ils concernent la création d'une première chaudière à bois pour le groupe scolaire de Trun et le déploiement de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communautaires.

1 000 m² de panneaux solaires

Argentan Intercom compte vingt sites scolaires sur son territoire. Passer en autoconsommation sur certaines écoles permettra de réduire significativement la facture énergétique. Une étude est en cours afin de déterminer les toitures les mieux adaptées en termes d'exposition et de surface disponible. Dans le courant de l'année 2018, environ 600 m² de panneaux photovoltaïques seront installés. Parallèlement, dans le cadre de la construction d'un nouveau bâtiment de stockage pour la station d'épuration d'Argentan, Argentan Intercom va utiliser près de 260 m² de toiture pour produire sa propre énergie. Ces opérations, d'un montant total de 370 000€, sont financées à hauteur de 300 000€ par le TEPCV.

La filière bois énergie bocagère

La filière bois de bocage représente un enjeu économique et écologique important pour les territoires ruraux. Elle permet de lutter contre la disparition des haies bocagères et d'en relancer l'exploitation dans le but d'utiliser durablement le bois récolté pour de l'autoconsommation. Contrairement à ce qui se pratique sur le département de l'Orne, la filière professionnelle de bois bocager est très peu développée sur le territoire. Pourtant le potentiel de bois ou de haies à valoriser est très important. Ainsi, à terme, Argentan Intercom se fixe pour objectif d'organiser un circuit-court de production et de consommation de cette énergie locale. Courant juin, les travaux de création d'une chaudière fonctionnant au bois déchiquetés débuteront à Trun. Cette opération vise à remplacer les chaudières à fioul utilisées sur le groupe scolaire tout en valorisant annuellement soixante-dix tonnes de bois local. La mise en service de cette nouvelle installation est prévue pour octobre 2017. Cette opération, d'environ 140 000€, est cofinancée par l'état, la région et le département. D'autres investissements sont en cours de réflexion.

La nécessité de développer l'éolien

Pour atteindre les objectifs chiffrés de production d'énergie, Argentan Intercom se doit de favoriser l'émergence de projets éoliens sur son territoire. Cette réflexion doit se mener de manière raisonnée, c'est-à-dire en maîtrisant la qualité et le nombre des projets. Des premiers projets, initiés par des investisseurs privés, sortiront de terre sur les communes de Fontenai-sur-Orne, Sarceaux et Argentan d'ici 2017-2018. Outre ces premières réalisations, la communauté de communes se fixe pour objectif d'ici 2030 de produire, à minima, 20 mégawatts supplémentaires. Une réflexion est menée en concertation avec les communes intéressées pour définir les zones prioritaires avec la possibilité d'intégrer du financement participatif.

> Renseignements
Argentan Intercom – Pôle Aménagement et cadre de vie 02.33.12.25.25 ◆

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET VOUS

- *Conseils gratuits et indépendants, sur rendez-vous, sur la rénovation énergétique, les économies d'énergie et les énergies renouvelables – Maison des Entreprises et des Territoires le 1er jeudi du mois de 9h à 12h et le 3e lundi du mois de 14h à 17h*
- *Distribution d'ampoules LED gratuites – mercredis 14, 21 et 28 juin*
- *Opération isolation des combles à 1€*
- *Défi familles à énergie positive*
- *Thermographie aérienne*
- *Balades thermographiques et visites de sites*
- *Café de la rénovation*
- *...*

Renseignements Espace info énergie 02 33 31 48 60
eie61@inhari.fr

1- Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Un PLUi fixe sur un territoire donné les règles d'utilisation des sols.
2- Établissement Public de Coopération Intercommunale
3- [ndlr] Le premier accord universel pour le climat a été approuvé à l'unanimité par les 196 délégations (195 États + l'Union Européenne), le 12 décembre 2015 lors de la COP21 de Paris.
4- Autrement appelé TEPCV
5- [ndlr] Un territoire à énergie positive est un territoire qui consomme autant d'énergie qu'il en produit.
6- Territoire avant fusion, soit 33 communes
7- Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire
8- Bâtiment à Énergie POSitive
9- EIE

En bref...

CENTRE AQUATIQUE
Fermeture technique

Le centre aquatique sera fermé pour sa vidange annuelle des bassins du lundi 26 juin au dimanche 02 juillet inclus. Avant le passage aux horaires d'été le samedi 8 juillet, la piscine sera ouverte comme suit du 3 au 7 juillet : lundi 3 12h-17h; mardi 4 14h-20h ; mercredi 5 10h-12h et 14h-20h; jeudi 6 12h-20h; vendredi 7 14h-20h.
Renseignements centre aquatique : 02.33.12.15.45
www.centre-aquatique-argentan-intercom.fr
www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom

CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE D'OCCAGNES
Pendant les travaux, les élèves iront manger à Argentan

Argentan Intercom procède à la réhabilitation et à l'agrandissement de la cantine de l'école d'Occagnes. Les travaux, d'une durée de 12 mois, débuteront en juillet. Durant cette période, la cantine sera fermée. Une navette spéciale sera affrétée pour les enfants afin qu'ils puissent se rendre à l'école Jacques Prévert d'Argentan pour prendre leurs repas. Cette prestation est intégralement prise en charge par Argentan Intercom. À terme, un nouveau local de 145m² sera créé. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter le pôle aménagement et cadre de vie : 02.33.12.25.25

URBANISME
Le PLUi d'Écouché-les-Vallées avance

Argentan Intercom poursuit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal initiée par l'ex-cdc des courbes de l'Orne. Ce dernier deviendra le document d'urbanisme de référence de ces 16 communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.
Le groupement d'études qui accompagne Argentan Intercom dans l'élaboration de ce document réalise actuellement un travail de diagnostic qui permettra de définir un projet d'aménagement et de développement du territoire.
Renseignements Pôle aménagement et cadre de vie : 02.33.12.25.25

CENTRE AQUATIQUE
Inscriptions aux activités

Les activités proposées par le centre aquatique se déroulent de septembre à juin y compris pendant les vacances scolaires. Elles sont découpées en trois périodes de 13 séances : 1er trimestre du 11 septembre au 10 décembre ; 2e trimestre du 11 décembre au 25 mars ; 3e trimestre du 26 mars au 24 juin. Cette année, les inscriptions et réinscriptions se dérouleront jeudi 7, pour les habitants d'Argentan Intercom, et vendredi 8 septembre, pour les habitants extérieurs au territoire
Renseignements 02.33.12.15.45
www.centre-aquatique-argentan-intercom.fr
www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom

CENTRE AQUATIQUE

Toutes les écoles du territoire iront à la piscine !

◆ Activité incontournable de l'éducation physique et sportive, la natation est enseignée dans tous les établissements dès le primaire. Avec la fusion des territoires, onze écoles supplémentaires ont intégré les rangs de la communauté de communes. À la rentrée scolaire prochaine, toutes bénéficieront de cycles piscine au centre aquatique d'Argentan Intercom.

Chaque semaine, le centre aquatique accueille une trentaine de classes. Ci-dessus, l'école de Trun.

Aujourd'hui, environ 2 000 élèves du CP à la terminale se rendent avec leurs enseignants au centre aquatique. En effet, l'apprentissage de la natation est une discipline sportive obligatoire inscrite au programme de l'éducation nationale. Sur une année scolaire, près de soixante-cinq classes viennent ainsi, dans le cadre de l'école, pour apprendre à nager. Avec la fusion des communautés de communes, Argentan Intercom compte, depuis le 1er janvier 2017, onze nouvelles écoles sur son territoire. Le centre aquatique a procédé à une réorganisation totale de ses plannings afin de pouvoir libérer des créneaux de natation supplémentaires. "Dans un souci d'équité, nous avons regardé, avec l'équipe du centre aquatique, comment modifier notre organisation pour permettre à toutes les écoles d'Argentan Intercom de bénéficier de créneaux au centre aquatique. Comme les journées ne sont pas extensibles, cela a supposé de travailler en concertation avec les conseillers pédagogiques EPS[1] de notre territoire pour proposer une offre adaptée. L'éducation nationale ayant demandé à ce que l'apprentissage se fasse sur le cycle 2, nous avons modifié les plannings en conséquence et nous allons bientôt travailler en lien avec les directeurs des écoles pour affiner l'organisation annuelle", explique Isabelle Boscher, vice-présidente en charge des équipements communautaires.

Ainsi à partir de septembre et tout au long de l'année scolaire, tous les CP-CE1-CE2 bénéficieront de dix séances de 40 minutes de piscine. À l'issue de ces différents cycles, l'autonomie dans le milieu aquatique devra être acquise. Chaque enfant devra savoir sauter dans l'eau, s'immerger et se déplacer. "Il s'agit de permettre à tous les écoliers de valider les premières compétences liées à l'autonomie en milieu aquatique. Le savoir nager, lui est désormais évalué à la fin du cycle 3, c'est-à-dire en 6e par les professeurs d'EPS dans le cadre de leur enseignement. Accueillir les scolaires accompagnés par leur enseignant, du CP à la terminale, proposer des activités pour développer leurs compétences en milieu aquatique, est une mission essentielle du centre aquatique", complète l'élue.

> Centre aquatique : 02.33.12.15.45
www.centre-aquatique-argentan-intercom.fr
www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom ◆

1- Éducation Physique et Sportive

ÉCONOMIE

Une aide à l'immobilier pour les entreprises

Vincent Calleja, directeur administratif et financier de l'entreprise des Bois de Tertu devant son nouveau bâtiment.

Depuis le 1er janvier 2017, Argentan Intercom est compétente en matière d'attribution d'aides à l'immobilier en entreprises. La communauté de communes a délégué cette mission au conseil départemental de l'Orne qui en assurait auparavant la compétence. Ainsi, via le dispositif Orn'immo, les TPE/PME ayant un projet immobilier peuvent être accompagnées financièrement sous formes de subventions ou d'avances remboursables. Les dépenses liées à la construction, à l'extension, à la réhabilitation ou à l'aménagement de locaux sont éligibles. Les Bois de Tertu, entreprise spécialisée dans les équipements routiers bois/métal implantée à Villedieu-lès-Bailleul, a été la première à bénéficier de ce programme. La collectivité l'a accompagné dans son projet de construction d'un atelier de soudure. Pour tout projet immobilier au sein de votre entreprise, n'hésitez pas à contacter le service développement économique d'Argentan Intercom.

> Renseignements service développement économique
Jonathan Patourel : 06.49.92.02.65 – jonathan.patourel@cc-argentan.fr ◆

ÉDUCATION

Ce qui change à la rentrée... ou pas...

◆ Entre le 31 décembre 2016 et le 1er janvier 2017, date de la fusion des intercommunalités, le nombre des écoles gérées par Argentan Intercom a quasiment doublé. Or, chaque ex-communauté de communes avait son propre mode de fonctionnement. Chacune gérait différemment la restauration scolaire, l'organisation des agents, les TAP, la tarification,... L'harmonisation des pratiques prendra du temps. Présentation de ce qui changera à la rentrée.

Carte de rattachement des communes à une école

Avec la fusion intercommunale du 1er janvier dernier, Argentan Intercom assume désormais la gestion de vingt sites scolaires comptabilisant plus de 2 200 enfants. Afin de préserver les effectifs des écoles à la rentrée prochaine et d'assurer l'égalité de traitement des demandes d'inscription à tous les habitants du territoire, la cdc a instauré, lors du conseil communautaire du 20 mars, une carte scolaire. Désormais, la répartition géographique des enfants est déterminée selon le lieu de résidence des familles. Parmi les grands projets, Argentan Intercom souhaite réorganiser les sites scolaires. "Nous avons fait le constat que de nombreuses écoles étaient sous-occupées", explique Christophe Couvé, vice-président délégué à l'éducation. "Nous allons devoir travailler à une meilleure gestion de notre patrimoine, dans le maintien de la qualité de l'accueil et dans le respect de la carte scolaire", complète-t-il. L'éducation nationale a d'ores et déjà annoncé différentes ouvertures et fermetures de classes. Les écoles de Nécy et de Goulet bénéficieront d'une ouverture de classe à la rentrée prochaine. L'école Jacques Prévert d'Argentan aura une classe en moins et l'école de Silly-en-Gouffern fermera totalement. Les élèves concernés seront transférés sur l'école du Bourg-Saint-Léonard.

Maintien des TAP

Concernant la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, aucune modification des TAP ne sera apportée pour l'année scolaire 2017-2018. "Nous réfléchissions actuellement avec les structures socio-éducatives à harmoniser l'offre de TAP à l'ensemble du territoire. Mais la tâche n'est pas simple, nous devons tout prendre en compte, de l'organisation du temps scolaire aux horaires des cars, en passant par la capacité matérielle des écoles à accueillir de nouvelles activités. Par ailleurs, nous ne savons pas encore si le nouveau gouvernement poursuivra ce dispositif. Quoiqu'il en soit, en attendant, notre souhait est de pouvoir offrir un service le plus égalitaire possible à l'ensemble de nos enfants tout en prenant en compte les spécificités des écoles", précise l'élu. La nouvelle responsable du service éducation, Hélène Charron, qui prendra ses fonctions le 1er juin prochain, devra rapidement y travailler. "Elle devra aussi travailler à une harmonisation des tarifs", poursuit le vice-président. "En effet, toujours dans un souci d'égalité, je souhaite que nous uniformisions les tarifs de cantine et de garderie et que nous élargissions, à tout le territoire, la tarification sociale. Je proposerai au conseil communautaire du 20 juin prochain de délibérer dans ce sens", conclut l'élu.

> Renseignements service éducation 02.14.23.00.20
www.facebook.com/argentanintercom/ ◆

(1) Temps d'Activités Périscolaires

Intercom MAGAZINE
Journal de la communauté de communes Argentan Intercom / NUMÉRO 42 / MAI 2017
12 route de Sées – BP 90220 – 61205 Argentan cedex – Tél. : 02.33.12.25.25 – Courriel : informations@cc-argentan.fr
Directeur de la publication : Laurent Beauvais / Conception graphique et éditoriale, rédaction et mise en page : Charlotte Plessis / Photos : Argentan Intercom / Impression : Graph 2000 / Nombre d'exemplaires : 30 000

En bref...

TRAVAUX
Les projets en cours et à venir

- **ARGENTAN, rue du Paty : poursuite des travaux – mise en service prévue fin août.**
- **ARGENTAN, bd Carnot : malgré les retards pris, les travaux s'achèveront le 13 juillet.**
- **BOUCÉ : fin des travaux d'enfouissement mi-juin. Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement, route de Carrouges, démarreront le 22 août (après les moissons).**
- **MOULINS-SUR-ORNE : réalisation des tranchées sur la RD776 direction Putanges.**
- **RÂNES : fin des travaux rue des Cinq-Martins mi-juin.**

MÉDIATHÈQUE D'ARGENTAN
Nouveaux horaires d'été

À compter du 8 juillet et jusqu'au 2 septembre, la médiathèque François Mitterrand passe en horaires d'été. Durant cette période, les abonnés auront la possibilité d'emprunter des documents supplémentaires et d'adapter leur durée de prêt à leurs congés.
Rendez-vous les jours suivants :
Mardi-mercredi : 10h-12h30 / 13h30-17h
Jeudi-vendredi : 13h30-17h
Samedi : 10h-16h
Renseignements médiathèque François Mitterrand 02.33.67.02.50 www.mediatheque-argentan.com / www.facebook.com/mediathequesargentanintercom

MÉDIATHÈQUE DE TRUN
Les horaires d'ouverture cet été

Du 8 juillet au 2 septembre, la médiathèque Stéphane Hessel sera fermée les mercredis et vendredis et ouverte aux horaires suivants :
Mardi : 14h30-16h30 ;jeudi et samedi : 10h-12h30
Renseignements médiathèque Stéphane Hessel 02.33.12.71.60 www.mediatheque-argentan.com

ASSAINISSEMENT
Bailleul et Boischampré à l'étude

Les études d'avant-projet de création des réseaux d'assainissement collectif sont en cours sur les communes de Bailleul et de Saint-Christophe-le-Jajolet (Boischampré). Renseignements Pôle aménagement et cadre de vie : 02.33.12.25.25

CENTRE AQUATIQUE
Retour de la structure gonflable cet été

Retrouvez, du lundi au vendredi de 14h à 17h, la structure gonflable. Plus de 16 mètres de pont, toboggan et autres obstacles à franchir sur l'eau. Activité ouverte aux enfants à partir de 6 ans sachant nager. Renseignements centre aquatique 02.33.12.15.45 www.centre-aquatique-argentan-intercom.fr www.facebook.com/centreaquatiqueargentanintercom